

PROGRAMME DE PROFESSIONALISATION GRAND EST 2019



Sessions spécifiques sur le handicap - H12

Handicap visuel

OBJECTIFS

- Disposer de points de repère sur les déficiences visuelles
- Comprendre les incidences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par le handicap visuel
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ du handicap visuel

PUBLIC CIBLE : Le programme de professionnalisation s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (référent handicap existant, référent de parcours, formateur, responsable pédagogique, ...).

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière.

ORGANISATION: 1 journée (9h00-17h00) déclinée sur les sites de :

- Reims (51), le 17/10/2019
- Saint-Dizier (52), le 25/06/2019
- Nancy (54), le 13/06/2019
- Metz (57), le 16/10/2019
- Strasbourg (67), le 10/10/2019
- Mulhouse (68), le 20/06/2019
- Epinal (88), le 18/11/2019

PROGRAMME:

1- HANDICAP ET DEFICIENCE VISUELS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Représentations et expériences concernant la déficience visuelle
- Définition du handicap visuel
- Les différentes expressions de la déficience visuelle

2- IMPACT DES DEFICIENCES VISUELLES EN FONCTION DES CHAMPS D'INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

- Les impacts de la déficience visuelle sur les déplacements, l'accès aux écrits, l'usage de l'informatique, l'environnement et le poste de travail
- Les incidences de la déficience visuelle au niveau de la recherche d'emploi, l'orientation, la formation, la vie en entreprise

3- COMMENT AGIR? QUELLES SERAIENT LES RECOMMANDATIONS A SUIVRE, LES MOYENS DE COMPENSATION OU LES ADAPTATIONS A METTRE EN PLACE?

- Découverte des outils de compensation spécifiques facilitant l'accès aux dispositifs d'orientation, de recherche et d'accès à l'emploi pour les personnes déficientes visuelles
- Recommandations concernant les aménagements de l'espace et d'un poste de travail
- Présentation des aides optiques et informatique adaptées
- Posture, attitudes dans l'interaction avec une personne déficiente visuelle



4- IDENTIFIER LES ACTEURS SUR MON TERRITOIRE

- Mise en commun des connaissances concernant les dispositifs, les acteurs et partenaires ressources pour la déficience visuelle
- Comprendre le parcours d'une personne déficiente visuelle en situations d'emploi, de recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

METHODOLOGIE:

La journée de formation est conçue autour d'une pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires ; elle s'appuie sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en simulation de déficience visuelle en lien avec les missions professionnelles des participants.

INTERVENANTS

Professionnels spécialisés intervenant auprès des personnes en situation de handicap visuel

Pour Alsace, professionnels du Phare :

- Instructeur de Locomotion
- Orthoptiste Basse vision
- Instructeur en Activité de vie Journalière

Pour la Champagne-Ardenne, professionnels de l'Institut Chanteloup :

- Coordonnateur Pôle sensoriel
- Instructeur de Locomotion
- Ergothérapeute / Instructeur en Activité de vie Journalière

Pour la Lorraine, professionnels du CEDV Santifontaine :

- Chef de service pédagogique / psychologue
- Instructeur en Autonomie de la Vie journalière
- Orthoptiste en Basse Vision

Inscription (bulletin ci-joint) au plus tard 10 jours avant la date de l'action à l'adresse mail professionnalisation@grandest.fr, participation gratuite.